



Campus Pierre Mendès-France • Déchets ménagers • Contrat vert et bleu • Petite enfance • Aides assainissement • Bornes véhicules électriques • Apprentissage • Chouet'Festival...



Chers habitants de Roannais Agglomération,

Comme vous le savez, la vie de notre collectivité est toujours rythmée par l'épidémie de la Covid-19.

La situation reste stable sur notre agglomération, mais elle appelle, une fois de plus, à une grande vigilance et au strict respect des gestes barrières, qui sont toujours les meilleurs moyens de nous protéger les uns les autres.

Aussi, je mesure toutes les difficultés que rencontrent nos acteurs économiques, commerçants, artisans, ainsi que toutes les entreprises – et plus particulièrement celles qui demeurent fermées depuis de trop nombreux mois.

Bien que la crise ait fortement contraint nos actions, **notre territoire connaîtra en 2021 la concrétisation de plusieurs projets économiques, touristiques et environnementaux, qui viendront renforcer l'emploi, l'économie et la démographie du Roannais.** Même si les incertitudes persisteront ces prochains mois, notre volonté de mener à bien le programme choisi par les Roannais n'a pas changé.

L'issue de cette crise dépendra de notre responsabilité collective, de la mobilisation de chacun dans la lutte contre cette épidémie.

Les élus et les services de Roannais Agglomération travaillent d'arrache-pied pour apporter les meilleures réponses aux attentes de tous les habitants et de toutes les entreprises de notre territoire.

Prenez soin de vous,

Yves Nicolin
Président de
Roannais Agglomération
Maire de Roanne



YVES NICOLIN OFFRE UNE CAISSE DE CÔTE-ROANNAISE À JOE BIDEN

Le 4 février, Yves Nicolin a adressé un courrier à Joe Biden. Objectif ? Rappeler au nouveau président américain combien **les viticulteurs français, et notamment roannais, ont souffert** depuis l'imposition par l'administration Trump d'une **taxation supplémentaire** sur nos vins et spiritueux. Et comme rien ne vaut une dégustation, le courrier était accompagné d'une caisse de vins de la Côte-Roannaise.

Toute l'actu de l'Agglo sur nos réseaux sociaux



RÉGLEZ VOS FACTURES EN LIGNE

Vous devez régler votre abonnement au conservatoire, mais aussi votre taxe d'attribution ou le loyer de votre entreprise ? **Pour vous faciliter le paiement des factures émises par Roannais Agglomération, rendez-vous sur tipi.budget.gouv.fr.** Vous serez automatiquement orienté vers le serveur sécurisé de la Direction générale des finances publiques sur lequel vous pourrez finaliser votre paiement grâce à votre carte bancaire.



660 ENTREPRISES AIDÉES

660 000 € ! C'est le montant versé à ce jour par Roannais Agglomération aux **entreprises** qui ont sollicité la nouvelle **aide de 1000 € mise en place** en novembre **par le conseil communautaire.** Un soutien indispensable pour les établissements et activités ayant subi une fermeture administrative à la suite du deuxième confinement. La demande peut être effectuée en ligne sur agglo-roanne.fr.



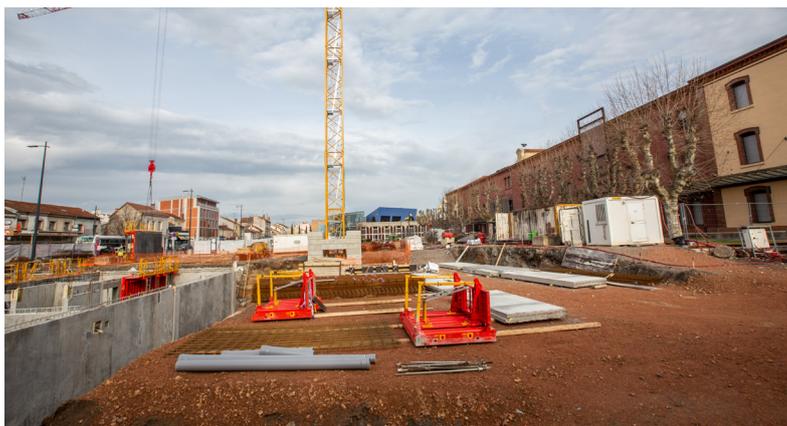
TOUTE L'ACTU SUR AGGLO-ROANNE.FR

Vaccination, tests PCR, mesures en vigueur, services et équipements ouverts... Retrouvez sur notre site toute l'actu Covid-19 en temps réel.

Prochain mag le 15 mars dans vos boîtes aux lettres, à lire dès le **9 mars sur agglo-roanne.fr.**



EXTENSION DU CAMPUS PIERRE-MENDÈS-FRANCE : LA CONSTRUCTION A DÉBUTÉ



Essentiel pour l'enseignement supérieur roannais, le projet **d'extension du campus Pierre-Mendès-France** aborde une nouvelle étape. Après la déconstruction sélective des anciens locaux du 12 avenue de Paris cet été, **le chantier du nouveau bâtiment de 2000 m² a commencé mi-décembre**. Une douzaine d'entreprises locales sont mobilisées.

Les terrassements sont actuellement en cours, avant la réalisation du gros œuvre et l'élévation des étages (sous-sol en mars, rez-de-chaussée fin avril, premier et second niveau en mai, toiture mi-juin). Avec l'achèvement des façades de mi-juin à fin septembre, le bâtiment sera alors hors d'eau et hors d'air. Suivront les travaux intérieurs (plâtrerie-peinture, réseaux, sol et menuiseries). Enfin, l'extension du jardin existant invitera à la promenade.

À terme, le nouveau site évolutif, dédié à la recherche, regroupera notamment le laboratoire Laspi, deux masters scientifiques et un incubateur. **La livraison de cet édifice** ultra-moderne, à haute performance énergétique et faible émission de CO₂, est **attendue au printemps 2022**. **L'investissement global s'élève à 6,2 M€***, dont **3,9 financés par l'Agglo**. 1 % de cette enveloppe budgétaire sera consacré à l'accueil d'une œuvre artistique sur l'esplanade Christian-Avocat.

** également financés par la Région, le Département de la Loire et l'État.*



ZICONORD : À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS MUSICAUX

Vous êtes un groupe de musique amateur, vous êtes auteur, compositeur, interprète ? Vous habitez dans le Roannais ? Grâce à Ziconord, bénéficiez d'une année d'**accompagnement personnalisé**, financé par les partenaires* du dispositif. Vous avez **jusqu'au 31 mai** pour proposer votre projet. Parallèlement à la sélection des dossiers, **un programme de workshops** (ateliers) est ouvert à tous les musiciens du Roannais. Plus d'infos et dossier à télécharger sur la page Facebook de Ziconord et sur aggloroanne.fr.

** Villes de Riorges, Roanne et Mably, le conservatoire de musique et de danse de Roannais Agglomération et le Département.*



BORNES ÉLECTRIQUES... RECHARGE GRATUITE JUSQU'AU 30 JUIN



Étiez-vous au courant ? **La gratuité des recharges sur les 36 bornes publiques de l'agglo** est prolongée de six mois, **jusqu'au 30 juin**. Roannais Agglomération prendra en charge le coût pour encourager la mobilité électrique. Rappel ! Pour les utiliser, vous devez prendre un abonnement sur eborn.fr.



L'AGGLO AIDE LES ENTREPRISES À INVESTIR

Vous souhaitez investir dans la transition écologique ou l'innovation ? **Roannais Agglomération lance deux appels à projets**. À la clé, des aides financières !

Avis aux entreprises industrielles et tertiaires ! **« Investissez malin » dans la performance énergétique et environnementale** : eau, air, déchets, éclairage, éco-conception, production, énergies... L'Agglo finance de 10 à 20 % de vos investissements (jusqu'à 15 000 €). Candidatez **jusqu'au 18 mars**. Les travaux doivent être réalisés avant le 15 décembre. Deux autres jurys sont prévus en juin et en novembre.

Vers l'« Innovation » ! L'Agglo et ses partenaires augmentent les chances de réussite des entreprises et créateurs porteurs d'innovation. Bénéficiez notamment d'une aide financière de l'Agglo (jusqu'à 5000 € pour les créateurs et 10 000 € pour les entreprises) et d'un accompagnement personnalisé et coordonné.

Plus d'infos sur aggloroanne.fr.



SUIVEZ LA QUALITÉ DE L'AIR SUR AGGLOROANNE.FR

Depuis le 1^{er} janvier, **un nouvel indice de qualité de l'air ambiant** (Atmo) est entré en vigueur. Plus précis, il s'aligne sur l'indice européen, calculé sur l'ensemble du territoire – et plus uniquement sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants. **Il classe l'état de l'air en six catégories**, de « bon » à « extrêmement mauvais ». Il permet ainsi de connaître l'état de la qualité de l'air plus finement et donc d'adapter ses activités en conséquence pour mieux se protéger en cas de pollution.

Retrouvez cet indice au quotidien sur aggloroanne.fr.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS COVID-19 SUR AGGLOROANNE.FR



DÉCHETS MÉNAGERS... EN BREF

UNE BENNE "MOBILIER" DANS CHAQUE DÉCHÈTERIE



Un nouveau réflexe à prendre ! Vous pouvez **apporter vos meubles anciens** (entiers ou démontés, en bois, métalliques ou plastiques) dans les quatre déchèteries de l'Agglo (La Pacaudière, Pouilly-

les-Nonains, Riorges, Roanne). Chaises, salon de jardin, matelas, literie, table, armoire, meubles de cuisine, de salle de bains... peuvent **être déposés dans la benne « Mobilier »**. Les éléments de décoration et de récréation (tapis, lampe, balançoire...) ne sont pas concernés.

COMMENT TRIER LE PAPIER KRAFT ?

Attention ! Beaucoup d'erreurs sont encore commises dans nos points tri avec **les sacs en papier kraft**, de type fast-food et autres courses au drive. Même imprimés ou de couleur, **vous devez déposer ces sacs dans les colonnes « Emballages », et non « Papier » !**

UNE BÂCHE SUR CHAQUE REMORQUE

Prenons soin de nos routes ! Lors de vos visites en déchèterie, **veillez à bien mettre une bâche (ou toute autre protection) sur vos remorques**, afin d'éviter que vos déchets ne se répandent sur la voie publique.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Ensemble, évitons les dépôts sauvages : les équipes de nettoyage relèvent encore **trop d'incivisme autour de nos points tri**. **200 tonnes annuelles** sont collectées au pied de ces derniers : un geste inacceptable pour notre environnement, qui génère un coût exorbitant de **330 000 € d'entretien** (toutes charges comprises) payé par le contribuable ! Rappel ! Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.



Dans le cadre du Contrat vert et bleu roannais, 201 élèves ont pu découvrir l'importance des haies dans la sauvegarde de notre biodiversité en participant à leur plantation.



ASSAINISSEMENT... L'AGGLO VOUS AIDE POUR VOS TRAVAUX

Votre résidence principale se situe sur l'une des 40 communes de l'Agglo ? Vous devez réhabiliter votre installation d'**assainissement non collectif** (fosse et traitement) ? Bonne nouvelle ! Si vos travaux sont éligibles, vous pouvez bénéficier d'**une aide financière de Roannais Agglomération**. Celle-ci s'élève à **35 % du montant** du devis TTC des études et travaux, **dans la limite de 3000 €**. Et si votre parcelle est située dans un périmètre de protection des ressources en eau potable, la subvention passe alors à **50 % du montant** du devis et est **plafonnée à 4200 €**.

À noter que vous pouvez également bénéficier d'autres aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Elles concernent la mise en conformité des **branchements d'eaux usées** et le **déraccordement des eaux pluviales** du réseau d'assainissement collectif. Des subventions représentant **50 % du montant** TTC des travaux, plafonnées respectivement à 3200 € et 30 € / m² de surface imperméabilisée déaccordée.

Important ! Les travaux ne doivent pas débuter avant la notification de la subvention.

Nouveau ! Vous pouvez désormais télécharger votre dossier de subvention sur aggloroanne.fr > rubrique **icitoyen**.

Roannaise de l'Eau est votre unique interlocuteur pour toutes ces demandes. **Contact** : 04 77 68 54 31.



V. Poillet

CONTRAT VERT ET BLEU, PREMIER BILAN

Protéger la biodiversité, **préservier nos espaces naturels** terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue), tels sont les objectifs du Contrat vert et bleu. **Un programme de 58 actions que Roannais Agglomération coordonne** sur un périmètre comprenant également les communautés de communes de Charlieu-Belmont et du Pays d'Urfé. Soit 76 communes au total. Trois ans après son lancement, ce premier bilan à mi-parcours témoigne de l'ampleur du travail déjà accompli.

11,4 km

de haies plantées

180

mares restaurées

73

animations réalisées par 5 associations auprès du grand public

78

classes ayant bénéficié du programme de sensibilisation des scolaires

6

ouvrages hydrauliques (obstacles à la circulation des poissons et des sédiments) détruits ou aménagés

6,9 km

de cours d'eau clôturés pour protéger les berges et permettre à la végétation de s'y développer



TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR AGGLOROANNE.FR



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL SE RÉINVENTE



Depuis le début de la crise sanitaire, les animatrices du RIAPE* et des Relais de proximité se sont adaptées afin de **garantir un service optimal** en direction des assistant(e)s maternel(le)s et des familles. Durant le confinement, le lien a été maintenu par téléphone, par mail et par visio, afin de répondre aux inquiétudes et aux questions engendrées par cette situation exceptionnelle. En parallèle, Roannais Agglomération a développé un **portail web** afin notamment **d'accompagner plus facilement les parents** dans la recherche d'un mode d'accueil. Rendez-vous sur aggloroanne.fr > rubrique **icitoyen**.

À Noël, sur une idée de l'équipe du RAM** de Mably, un **livret d'activités** a été réalisé et édité pour les parents et les enfants. Au menu, une douzaine d'activités manuelles, comptines ou astuces proposées par les assistantes maternelles.

Pour plus d'informations sur les divers modes de garde : RIAPE (04 26 24 92 51) ou aggloroanne.fr.

* Relais information accueil petite enfance - ** Relais assistants maternels



CHOUET'FESTIVAL : LES RENDEZ-VOUS DE MARS

La nouvelle formule de Chouet'Festival propose désormais des rendez-vous mensuels aux quatre coins de notre territoire. Les 20 et 21 mars, les communes de Le Coteau et de Saint-Vincent-de-Boisset accueilleront chacune un spectacle (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

• Samedi 20 mars / 15h et 18h

Saint-Vincent-de-Boisset / La Grange Chamary : spectacle *Journal secret du Petit Poucet* de la compagnie Les Ateliers du Capricorne (à partir de 7 ans), théâtre d'ombres, marionnettes, vidéo.

• Dimanche 21 mars / 17h

Le Coteau / Salle des Marronniers : spectacle *Mots pour mômes* de la compagnie La Fée Mandoline (à partir de 5 ans), spectacle musical.

Réservations par téléphone au 04 77 62 96 84 - à La Cure à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire à partir du 5 mars - 30 min avant la séance sous réserve de places disponibles - sur lacure.fr pour certains spectacles.

Prochaines dates à retenir : du 16 au 18 avril, du 14 au 16 mai et le 19 juin. Plus d'informations sur lacure.fr.



Spectacle *Journal secret du Petit Poucet* de la compagnie Les Ateliers du Capricorne



LAURA CLEMENÇON, MEILLEURE APPRENTIE DE FRANCE



2020, année faste pour le **CFA du Roannais ! Trois de ses apprentis se sont distingués** lors des finales régionales des Worldskills*, obtenant ainsi leur ticket pour les qualifications nationales. **Nicolas Chigros**, suppléé par **Charly Gittenet** en technique automobile, et **Adrien Lapalus** en tôlerie-carrosserie, se préparent activement.

Laura Cléménçon (photo), quant à elle, a décroché le Graal en obtenant la **médaille d'or en coiffure au concours de Meilleur apprenti de France (MAF)**. « Je suis passionnée par ce métier depuis toujours et comme j'adore ce qui est artistique, j'ai eu envie de m'essayer à de nouvelles choses en tentant les MAF dès ma première année de CAP », explique la jeune fille âgée de 17 ans. « Je me suis entraînée durant près de 18 mois, sous la houlette de mes professeurs et des entraîneurs de l'association RAC**. » Reçue aux épreuves régionales d'octobre 2020, elle a passé la finale nationale au Mans le 6 décembre, avec 31 autres candidates. À l'issue de l'épreuve technique « Grand soir », son chignon fleur l'a placée parmi les 13 MAF primés. « Ce titre m'a permis d'acquérir une habileté certaine dans les doigts. » Chez Angel Hair à Saint-Germain-Laval, le salon où elle prépare son Brevet professionnel, elle est désormais la préposée toute naturelle aux chignons !

* ex-Olympiades des métiers - ** Roanne artistique coiffure

L'ACTU EN BREF ROANNAIS AGGLOMERATION

Directrice de la publication : Jade Petit

Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont

Rédaction : Céline Chaudagne, Karine Montagnier, Yannick Vernay, Catherine Zappa

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Rédacteur en chef : Pascal Simonnot

Photos (sauf mention contraire) : Frédéric Rizzi

Maquette : Service communication

Impression : Imprimerie Les Arts Graphiques (42)

Distribution : Adrexo, La Poste

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Tirage : 57 000 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC

ISSN : 2743-5327